

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 6 décembre 2023 à 9 h 01 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CE-20231206-3991

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -
CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser 21 élus municipaux à participer à l'événement «Midi Conférence - Tribune politique» donné par le maire de la Ville pour la présentation du budget 2024, le 13 décembre 2023 à Laval, au montant de 1 850 \$.

(CT:1776748)
(SD-2023-5928)

CE-20231206-3992

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATIONS -
COMITÉ SUR LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ DURABLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer les 3 conseillers municipaux suivants à titre de membres du Comité sur les transports et la mobilité durable de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans:

M. Vasilios Karidogiannis, conseiller municipal, à titre de président;
M. Alexandre Warnet, conseiller municipal, à titre de membre;
M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, à titre de membre.

(SD-2023-5980)

CE-20231206-3993

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
COMMISSION DE LA GOUVERNANCE



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer Mme Aline Dib, conseillère municipale, à titre de membre de la Commission de la gouvernance, et ce, en remplacement de Mme Flavia Alexandra Novac, conseillère municipale.

(SD-2023-5981)

CE-20231206-3994

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 071 683

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de MM. Romolo Chiarella et Remo Chiarella, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 6 200 \$ le lot 2 071 683 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1 045,2 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1773982)
(SD-2023-5490)

CE-20231206-3995

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 6 200 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds pour le remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 2 071 683 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement agricole (site de remembrement numéro 16);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1773982)
(SD-2023-5490)

CE-20231206-3996

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 072 614



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Mme Chantal Carpentier et M. Daniel Carpentier, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 2 000 \$ le lot 2 072 614 du cadastre du Québec, d'une superficie de 627,1 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 20);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1774551)
(SD-2023-5557)

CE-20231206-3997

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 2 000 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds pour le remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 2 072 614 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 20);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1774551)
(SD-2023-5557)

CE-20231206-3998

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 784 898

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de la Succession Werner Josef Stork, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 7 500 \$ le lot 1 784 898 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1 154,4 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);



d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1775415)
(SD-2023-5709)

CE-20231206-3999

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 7 500 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds pour le remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 1 784 898 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1775415)
(SD-2023-5709)

CE-20231206-4000

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 784 891

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Mmes Marguerite Dragon et Thérèse Dragon, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 3 600 \$ le lot 1 784 891 du cadastre du Québec, d'une superficie de 561,9 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1776038)
(SD-2023-5832)



CE-20231206-4001

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 3 600 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds pour le remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 1 784 891 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1776038)
(SD-2023-5832)

Les discussions sur le point 22.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20231206-4002

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13056**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13056 modifiant certaines amendes prévues au Règlement L-6070 régissant la circulation et la sécurité routière sur les chemins publics, au Règlement L-7944 concernant les stationnements avec parcomètres ou enregistreurs et au Règlement L-11842 concernant le stationnement sur les terrains municipaux.

(SD-2023-6013)

CE-20231206-4003

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13056

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13056 modifiant certaines amendes prévues au Règlement L-6070 régissant la circulation et la sécurité routière sur les chemins publics, au Règlement L-7944 concernant les stationnements avec parcomètres ou enregistreurs et au Règlement L-11842 concernant le stationnement sur les terrains municipaux.



(SD-2023-6013)

CE-20231206-4004

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13056

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13056 modifiant certaines amendes prévues au Règlement L-6070 régissant la circulation et la sécurité routière sur les chemins publics, au Règlement L-7944 concernant les stationnements avec parcomètres ou enregistreurs et au Règlement L-11842 concernant le stationnement sur les terrains municipaux.

(SD-2023-6013)

CE-20231206-4005

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT NUMÉRO L-13076

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13076 modifiant le Règlement L-13022 concernant l'organisation administrative de la Ville de Laval.

(SD-2023-6035)

CE-20231206-4006

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO L-13076

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13076 modifiant le Règlement L-13022 concernant l'organisation administrative de la Ville de Laval.

(SD-2023-6035)

CE-20231206-4007

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT NUMÉRO L-13076

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13076 modifiant le Règlement L-13022 concernant l'organisation administrative de la Ville de Laval.

(SD-2023-6035)

CE-20231206-4008

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13025

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 20, 21, 22, 23 et 24 novembre 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13025 préparé par le Service du greffe le 27 novembre 2023.

(SD-2023-5632)

CE-20231206-4009

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 15 novembre 2023 à 9 h 01.

(SD-2023-5817)

CE-20231206-4010

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 15 novembre 2023 à 9 h 11.

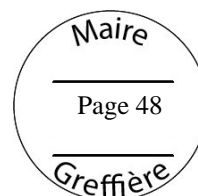
(SD-2023-5817)

CE-20231206-4011

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un gestionnaire de projet pour le programme «26-10109 - Centre de communication d'urgence (CCU 911)» concernant le contrat à



exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information, au montant de 83 471,85 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 4.

(CT:1776342)
(SD-2023-5858)

CE-20231206-4012

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 76 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1776342)
(SD-2023-5858)

CE-20231206-4013

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un gestionnaire de projet pour le programme «26-10109 - Centre de communication d'urgence (CCU911) - RAO» concernant le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information, au montant de 364 240,80 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 4.

(CT:1776352)
(SD-2023-5860)

CE-20231206-4014

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 332 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat professionnel par le conseil municipal.



(CT:1776352)
(SD-2023-5860)

CE-20231206-4015

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un gestionnaire de projet pour le programme «26-10103 - Implantation de la nouvelle solution WIFI» dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information, au montant de 101 178 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 4.

(CT:1776674)
(SD-2023-5912)

CE-20231206-4016

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 92 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1776674)
(SD-2023-5912)

CE-20231206-4017

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un gestionnaire de projet dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «26-10103 - Réseaux de télécommunications», au montant de 101 178 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 4.

(CT:1776679)
(SD-2023-5915)



CE-20231206-4018

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 92 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1776679)
(SD-2023-5915)

CE-20231206-4019

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un gestionnaire de projet dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «4200001 - Évolution/remplacement du système Firehouse et CleaverAnt, incluant l'acquisition d'une solution mobile pour les inspecteurs», au montant de 141 649,20 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 4.

(CT:1776965)
(SD-2023-5976)

CE-20231206-4020

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES
EMPLOYÉS DE LA VILLE DE LAVAL

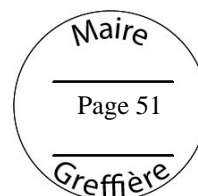
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer au sein du comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Laval, Mme Arden Furlotte, cheffe du secrétariat à la gouvernance au Service des affaires juridiques, et ce, en remplacement de Mme Lyne Burelle, à compter du 1er janvier 2024.

(SD-2023-5974)

CE-20231206-4021

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - COMITÉ
DE LA CAISSE COMMUNE DES RÉGIMES DE RETRAITE DE
LA VILLE DE LAVAL



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer au sein du comité de la caisse commune des régimes de retraite de la Ville de Laval, M. Jean-Francois Saulnier, chef de division revenus au Service des finances, et ce, en remplacement de M. Sylvain Gouin, à compter du 1er janvier 2024.

(SD-2023-5974)

CE-20231206-4022

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES
EMPLOYÉS NON SYNDIQUÉS DE LA VILLE DE LAVAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer au sein du comité de retraite du régime de retraite des employés non syndiqués de la Ville de Laval, Mme Elizabeth Ferland, directrice adjointe au Service des affaires juridiques, et ce, en remplacement de Mme Lyne Burelle, à compter du 1er janvier 2024.

(SD-2023-5974)

CE-20231206-4023

**DÉPÔT - BUDGETS D'EXPLOITATION ET
D'IMMOBILISATIONS - CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT
DE LAVAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des budgets d'exploitation et d'immobilisations de la Cité de la culture et du sport de Laval pour l'exercice 2024.

(SD-2023-5134)

CE-20231206-4024

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - PUBLICATION -
SOMMAIRE - BUDGET 2024 ET PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2024, 2025 ET 2026**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de décréter la publication d'un sommaire du budget de fonctionnement de la Ville pour l'année 2024 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et



2026 dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville de Laval.

(SD-2023-5136)

CE-20231206-4025

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13062

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13062 concernant l'imposition de la taxe foncière pour l'année 2024.

(SD-2023-5282)

CE-20231206-4026

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13062

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13062 concernant l'imposition de la taxe foncière pour l'année 2024.

(SD-2023-5282)

CE-20231206-4027

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13062

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13062 concernant l'imposition de la taxe foncière pour l'année 2024.

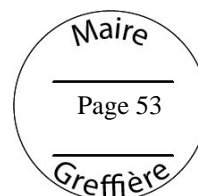
(SD-2023-5282)

CE-20231206-4028

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13063

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13063 concernant l'imposition d'une taxe spéciale pour le service de l'eau pour l'année 2024.



(SD-2023-5284)

CE-20231206-4029

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13063

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13063 concernant l'imposition d'une taxe spéciale pour le service de l'eau pour l'année 2024.

(SD-2023-5284)

CE-20231206-4030

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13063

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13063 concernant l'imposition d'une taxe spéciale pour le service de l'eau pour l'année 2024.

(SD-2023-5284)

CE-20231206-4031

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13064

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13064 fixant, pour l'exercice financier 2024, le montant que la Ville est autorisée à dépenser à des fins industrielles.

(SD-2023-5286)

CE-20231206-4032

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13064

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13064



fixant, pour l'exercice financier 2024, le montant que la Ville est autorisée à dépenser à des fins industrielles.

(SD-2023-5286)

CE-20231206-4033

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13064

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13064 fixant, pour l'exercice financier 2024, le montant que la Ville est autorisée à dépenser à des fins industrielles.

(SD-2023-5286)

CE-20231206-4034

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13065

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13065 imposant une taxe pour le remembrement de terrains situés en zone agricole pour l'exercice financier 2024.

(SD-2023-5287)

CE-20231206-4035

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13065

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13065 imposant une taxe pour le remembrement de terrains situés en zone agricole pour l'exercice financier 2024.

(SD-2023-5287)

CE-20231206-4036

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13065

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13065 imposant une taxe pour le remembrement de terrains situés en zone agricole pour l'exercice financier 2024.

(SD-2023-5287)

CE-20231206-4037

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13066

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13066 concernant l'imposition d'une taxe sur les terrains vagues non desservis pour l'année 2024.

(SD-2023-5289)

CE-20231206-4038

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13066

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13066 concernant l'imposition d'une taxe sur les terrains vagues non desservis pour l'année 2024.

(SD-2023-5289)

CE-20231206-4039

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13066

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

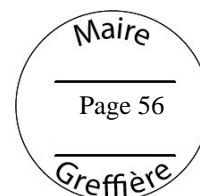
de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13066 concernant l'imposition d'une taxe sur les terrains vagues non desservis pour l'année 2024.

(SD-2023-5289)

CE-20231206-4040

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13067

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13067 concernant l'imposition d'une taxe spéciale relative au financement d'une partie de la contribution à verser à l'Autorité régionale de transport métropolitain.

(SD-2023-5921)

CE-20231206-4041

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13067

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13067 concernant l'imposition d'une taxe spéciale relative au financement d'une partie de la contribution à verser à l'Autorité régionale de transport métropolitain.

(SD-2023-5921)

CE-20231206-4042

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13067

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13067 concernant l'imposition d'une taxe spéciale relative au financement d'une partie de la contribution à verser à l'Autorité régionale de transport métropolitain.

(SD-2023-5921)

CE-20231206-4043

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière du 30 octobre et du 29 novembre 2023 concernant des déboursés de 27 616 784,35 \$.

(SD-2023-6066)

CE-20231206-4044

RECOMMANDATION AU CONSEIL - REMPLACEMENT -
POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS ENCOURUS
PAR UN EMPLOYÉ



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de remplacer la Politique de remboursement de frais encourus par un employé, approuvée par la résolution CM-2015-424, par la Politique jointe au sommaire décisionnel, et ce, à partir du 1er janvier 2024.

(SD-2023-6005)

CE-20231206-4045

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1799**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1799, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'entretien et de réparation de compresseurs d'air respirable, de postes de remplissage et d'inspection visuelle des cascades, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

La Boutique du Plongeur (Triton) ltée
375 546,45 \$.

(CT:1769920)
(SD-2023-4943)

CE-20231206-4046

**DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
1668**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage sur les rues Pagé et Coupal, la place Pagé, le boulevard de Normandie et l'avenue Eiffel, lot 19, groupe 1;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-5534)

CE-20231206-4047

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - POLICE



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser 4 policiers à participer à la formation CIJ Identité judiciaire donnée par le Collège canadien de police à Ottawa, du 8 janvier au 1er mars 2024, au montant de 121 745,46 \$.

(CT:1775291)
(SD-2023-5690)

CE-20231206-4048

REMPLACEMENT CADASTRAL - CONSTRUCTION LAFLEUR INC. - PL-2022-357

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément à l'article 3.4.6 du Règlement de lotissement numéro L-9500, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 796 700 \$.

(SD-2023-4748)

CE-20231206-4049

ADOPTION DU PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) - LOT 6 357 682, SITUÉ AU 1570, BOULEVARD LÉVESQUE EST

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter un projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre un usage additionnel dans une habitation unifamiliale jumelée sur le lot 6 357 682 du cadastre du Québec, situé au 1570, boulevard Lévesque Est, et, de façon précise, d'y permettre:

l'usage additionnel à l'habitation «Service de toilette pour animaux domestiques, sans hébergement» dans une habitation de 1 logement



dont la structure est jumelée alors que l'usage est seulement autorisé dans une habitation de 1 logement à structure isolée ou dans une maison mobile;

une superficie maximale de plancher occupée par cet usage additionnel de 40 mètres carrés au lieu de 30 mètres carrés.

(SD-2023-5155)

CE-20231206-4050

APPROBATION - LETTRE AUX CITOYENS - ADOPTION DU PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) - LOT 6 357 682, SITUÉ AU 1570, BOULEVARD LÉVESQUE EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le projet de lettre à expédier aux citoyens concernés par le projet de résolution ainsi que le plan et la liste des adresses des citoyens à inviter à l'assemblée de consultation.

(SD-2023-5155)

CE-20231206-4051

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION - ADOPTION DU PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) - LOT 6 357 682, SITUÉ AU 1570, BOULEVARD LÉVESQUE EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de fixer la date de l'assemblée publique de consultation au 11 janvier 2024 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams.

(SD-2023-5155)

CE-20231206-4052

PROCÉDURES - COUR SUPÉRIEURE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 420 651 du cadastre du Québec, situé au 220, rue Percier, concernant les contraventions au Code de l'urbanisme de la Ville de Laval et tout



autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2023-5578)

CE-20231206-4053

DEMANDE - ALIÉNATION ET UTILISATION AUTRE
QU'AGRICOLE - KARL GAGNON

ATTENDU QUE l'acquéreur potentiel est un producteur agricole;

ATTENDU QUE l'aliénation d'une superficie de 5029,1 mètre carré aurait pour effet de consolider une entité agricole;

ATTENDU QUE le 28 juin 2023, le comité exécutif a accepté de vendre les lots 2 072 567, 2 072 569 et 2 072 571 du cadastre du Québec à Karl Gagnon, conditionnellement à l'approbation de l'exclusion du lot 2 072 569 du domaine public par le conseil municipal;

ATTENDU QUE le 11 juillet 2023, le conseil municipal a accepté d'exclure le lot 2 072 569 du domaine public;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'accepter l'aliénation de la zone agricole en faveur de M. Karl Gagnon, des lots 2 072 567, 2 072 569 et 2 072 571 du cadastre du Québec, d'une superficie d'environ 5 029,1 mètres carrés, propriétés de la Ville de Laval, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif agricole numéro CCA-2023-36.

(SD-2023-5704)

CE-20231206-4054

DEMANDE D'EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE - LOTS 1
913 014, 4 854 286 ET 4 854 287

ATTENDU QUE l'emplacement visé est situé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de Laval;

ATTENDU QUE l'exclusion n'a pas pour effet de modifier le périmètre de la zone agricole permanente de Laval;

ATTENDU QUE l'exclusion est conforme au schéma d'aménagement et de développement révisé de Laval;

ATTENDU QU'après analyse, la demande s'avère recevable;

EN CONSÉQUENCE, IL EST



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'accepter la demande de Développement Dufresne inc. d'exclure de la zone agricole les lots 1 913 014, 4 854 286 et 4 854 287 du cadastre du Québec, d'une superficie totale d'environ 96 682,26 mètres carrés.

(SD-2023-5708)

CE-20231206-4055

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
COMPLEXE LOUIS R. RENAUD INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement CDU-1 DM-2023-65 de Complexe Louis R. Renaud inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser l'installation d'une enseigne détachée dans une cour avant secondaire d'une profondeur de moins de 20 mètres sur le lot 5 089 810 du cadastre du Québec, 2905, place Louis-R.-Renaud, plutôt que dans une cour arrière d'une profondeur minimale de 20 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-269.

(SD-2023-5742)

CE-20231206-4056

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
KRIKORIAN MAKOCHANT**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement CDU-1 DM-2023-66 de Krikorian Makochant, propriétaire, à l'effet d'autoriser pour l'agrandissement d'un bâtiment existant sur le lot 1 167 738 du cadastre du Québec, 347, rue de Carillon:

une cour latérale droite d'une dimension de 1,21 mètre au lieu d'un minimum de 1,50 mètre;

une cour avant d'une dimension de 4,37 mètres au lieu d'un minimum de 4,50 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-270.

(SD-2023-5743)

CE-20231206-4057

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - FONDS
IMMOBILIER DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ INC.**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement CDU-1 DM-2023-46 de Fonds immobilier du Fonds de solidarité FTQ inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'agrandissement du projet Urbania sur le lot 6 317 046 du cadastre du Québec:

une largeur maximale de bâtiment principal de 149 mètres, alors qu'une largeur maximale de 85 mètres est prescrite;

aucun retrait minimal des façades principales avant et secondaires des étages du bâtiment principal situées dans un intervalle de hauteur entre 10 mètres et 24 mètres, alors qu'un retrait minimal de 3 mètres est prescrit;

une distance minimale de 19 mètres entre des parties de bâtiment de grande hauteur, alors qu'une distance minimale de 25 mètres est exigée;

une largeur maximale des entrées charretières de 13 mètres, alors que la largeur maximale est fixée à 6 mètres;

un total de 2 aires de chargement et de déchargement en cour avant secondaire, alors qu'une aire de chargement et de déchargement doit être aménagée en cour latérale ou en cour arrière;

à ne pas masquer à partir d'une ligne avant secondaire de terrain au moyen des éléments mentionnés aux paragraphes 1 à 3 du 1er alinéa de l'article 534 du CDU-1, les aires de chargement et de déchargement situées en cour avant secondaire;

une saillie maximale de 1,85 mètre des balcons faisant corps avec le bâtiment principal et faisant face à la cour intérieure, alors qu'une saillie maximale de 0,65 mètre est fixée;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-271.

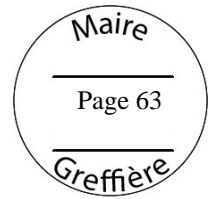
(SD-2023-5744)

CE-20231206-4058

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - FONDS IMMOBILIER DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0048 de Fonds immobilier du Fonds de solidarité FTQ inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'un bâtiment par la construction d'un bâtiment d'usage mixte «résidentiel-commercial» de 18 étages sur le lot 6 317 046 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du



Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-276.

(SD-2023-5749)

CE-20231206-4059

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
COMPLEXE LOUIS R. RENAUD INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0092 de Complexe Louis R. Renaud inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'installation d'une enseigne détachée sur le lot 5 089 810 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-279.

(SD-2023-5758)

CE-20231206-4060

PROCÉDURES - COUR SUPÉRIEURE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 612 237 du cadastre du Québec, situé sur la rue Rodolphe, concernant les contraventions au Code de l'urbanisme de la Ville de Laval et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2023-6016)

CE-20231206-4061

PROCÉDURES - COUR SUPÉRIEURE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 356 403 du cadastre du Québec, situé au 7275, rue des Colombes, concernant les contraventions au Code de l'urbanisme de la Ville de Laval et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2023-6018)



CE-20231206-4062

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - SAIDA EL KOURDINI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Code de l'urbanisme EX-2023-25 de Saida El Kourdini, propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption de 1 case de stationnement dans le cadre de l'ajout d'un logement au sous-sol d'une habitation bifamiliale sur le lot 1 166 933 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-292.

(SD-2023-6028)

CE-20231206-4063

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - SABIO DI ZAZZO

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Code de l'urbanisme EX-2023-26 de Sabio Di Zazzo, propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption de 2 cases de stationnement dans le cadre de la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 12 logements de 3 étages sur les lots 1 068 705 et 1 068 707 (lot projeté 6 581 362) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-293.

(SD-2023-6031)

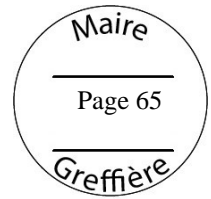
CE-20231206-4064

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - AUGUSTIN PIERRE HAROLD

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Code de l'urbanisme EX-2023-27 de M. Augustin Pierre Harold, propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption de 1 case de stationnement dans le cadre de l'ajout d'un logement au sous-sol d'une habitation bifamiliale sur le lot 1 376 312 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-294.

(SD-2023-6032)



CE-20231206-4065

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - SABIO
DI ZAZZO

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0030 de M. Sabio Di Zazzo, propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 3 étages sur les lots 1 068 705 et 1 068 707 (lot projeté 6 581 362) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-295.

(SD-2023-6036)

CE-20231206-4066

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9335-
1625 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0098 de 9335-1625 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction de 2 habitations multifamiliales de 3 étages sur les lots 6 393 766 et 6 393 767 à 6 393 777 (lots projetés 6 588 014 à 6 588 016) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-296.

(SD-2023-6037)

CE-20231206-4067

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - MICHEL
PITRE

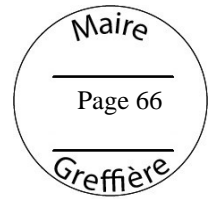
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0107 de Michel Pitre, propriétaire, à l'effet de permettre la rénovation d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 627 760 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-297.

(SD-2023-6038)

CE-20231206-4068

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - ELIAS
EL AMMOURI ET MARLÈNE FRANCIS



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0141 de M. Elias El Ammouri et Mme Marlène Francis, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement et la rénovation d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 731 473 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-298.

(SD-2023-6039)

CE-20231206-4069

REMPLACEMENT CADASTRAL - PQ BW INDUSTRIAL LIMITED PARTNERSHIP - PL-2023-0040

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 1 950 000 \$.

(SD-2023-6047)

CE-20231206-4070

DÉPÔT - DÉCISION - COMITÉ DE DÉMOLITION - GUERRERA SABRINA ET AL.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la décision rendue le 28 novembre 2023 par le Comité de démolition pour la demande de démolition DE-2023-8 de Guerrera Sabrina et al., propriétaires, à la suite de l'audition publique du 28 novembre 2023.

(SD-2023-6061)

CE-20231206-4071

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - GUERRERA SABRINA ET AL.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0057 de Guerrera Sabrina et al., propriétaires, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 083 158 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif



d'urbanisme numéro CCU-2023-257.

(SD-2023-6067)

CE-20231206-4072

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation pour l'aménagement permanent de la boucle à sens unique des rues Hector-Nadon et du Chemin-de-Fer, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/210 préparés par le Service de l'ingénierie le 2 et le 10 novembre 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2023-5633)

CE-20231206-4073

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-
30189**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre du contrat OS-SP-30189, des honoraires supplémentaires au montant de 7 191,69 \$, requis pour défrayer le coût des services d'ingénieurs-conseils de FNX-Innov inc. pour le soutien technique en ingénierie en lien avec les travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, de bordures, de trottoirs et de pavage sur les rues Monty, Lambert, Romain, Mirelle, Stella et le boulevard Lévesque Est.

(CT:1775221)

(SD-2023-5668)

CE-20231206-4074

**DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE
L'EAU - CONTRAT OS-SP-30189**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 6 567 \$, taxes



nettes incluses, pour assurer le financement des honoraires supplémentaires à FNX-Innov inc. dans le cadre du contrat OS-SP-30189 pour le soutien technique en lien avec le contrat DOS-1166 pour les travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, de bordures, de trottoirs et de pavage sur les rues Monty, Lambert, Romain, Mirelle, Stella et le boulevard Lévesque Est, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1775221)
(SD-2023-5668)

CE-20231206-4075

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation pour interdire le virage à gauche et à droite sur la rue Messier, à partir de la rue Arsenault, du lundi au vendredi entre 15 h 30 et 18 h 30, ainsi que l'installation de panneaux de signalisation pour interdire le virage à gauche sur la rue Messier, à partir du boulevard Sainte-Rose, du lundi au vendredi entre 6 h et 9 h, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/062 préparés par le Service de l'ingénierie le 20 et le 24 novembre 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installatin de cette signalisation.

(SD-2023-5733)

CE-20231206-4076

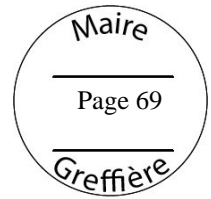
**RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-
30015**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires à Les Services EXP inc. au montant de 33 427,83 \$, dans le cadre du contrat OS-SP-30015 relatif aux services professionnels d'ingénieurs-conseils concernant la préparation d'études hydrauliques et hydrologiques, pour une étude complémentaire de préfaisabilité et de conception préliminaire afin d'inclure les travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, d'éclairage, de bordures, de trottoirs, de pistes cyclables et de pavage sur la montée Champagne;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30015, lot 3, entente-cadre.

(CT:1776133)



(SD-2023-5839)

CE-20231206-4077

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-11078 - CONTRAT OS-SP-30015

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à utiliser un montant de 30 525 \$, taxes nettes incluses, de la réserve financière créée par le Règlement L-11078 afin de défrayer le coût des honoraires professionnels supplémentaires pour une étude complémentaire dans le cadre du projet d'urbanisation de la rue Principale, entre l'autoroute Chomedey (A-13) et la rue Bigras, phase 1, le tout conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1776133)
(SD-2023-5839)

CE-20231206-4078

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - DEMANDE
D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME D'AIDE AUX
INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF (VÉLOCE III)

ATTENTU QUE le Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) vise à soutenir le développement, l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif afin de promouvoir ce type de déplacement, d'encourager le tourisme durable, d'améliorer le bilan routier, de contribuer à la prévention en santé et de réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par les déplacements des personnes;

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les lois et les règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

ATTENDU QUE les projets mentionnés précédemment et déposés relativement à ce programme sont estimés à 1 423 294,74 \$, et que l'aide financière demandée au ministère des Transports et de la Mobilité durable est de 514 647,37 \$;

ATTENDU QUE la Ville doit autoriser le dépôt de la demande financière, confirmer sa contribution financière au montant de 908 647,37 \$ au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande;

EN CONSÉQUENCE, IL EST



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer une demande d'aide financière au montant de 514 647,37 \$ auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures de transport actif (Véloce III);

de confirmer sa contribution financière au montant de 908 647,37 \$ et son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, et de reconnaître, qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

d'autoriser la directrice du Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tout document aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-6064)

CE-20231206-4079

VIREMENT DE CRÉDITS - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits 53-50443 au montant de 550 000 \$, taxes nettes incluses, et ce, pour les dépenses de carburant pour les véhicules de la Ville:

du code budgétaire:

1-28101-1751-00-119990 = 550 000 \$;

aux codes budgétaires:

1-53303-1721-00-116310 = 100 000 \$;

1-53303-3911-00-116310 = 450 000 \$.

(SD-2023-5998)

CE-20231206-4080

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-
29963**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires à DMA architectes s.e.n.c.r.l. au montant de 128 427,08 \$ requis pour défrayer le coût des services professionnels qui seront rendus dans le cadre du contrat OS-SP-29963 qui lui a été octroyé par la résolution CM-20200901-754 concernant la préparation des plans et devis ainsi que les services durant la



construction dans le cadre du programme fonctionnel et technique (PFT) pour la mutualisation des activités du CIBAF et du Cosmodôme et la mise à niveau de systèmes électromécaniques au Cosmodôme.

(CT:1770879)
(SD-2023-5078)

CE-20231206-4081

APPROBATION - ADDENDA NUMÉRO 10 - CONVENTION -
ASTRAL MÉDIA AFFICHAGE, S.E.C.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'addenda numéro 10 à la convention du 10 juin 1996 à intervenir entre Ville de Laval et Astral Média Affichage, S.E.C. concernant les panneaux publicitaires installés sur le domaine public de la Ville, destinés à informer la population et à des fins publicitaires, pour une période de 1 an, du 18 novembre 2023 au 17 novembre 2024, ainsi qu'une prolongation de 5 mois et 23 jours, du 18 novembre 2024 au 11 mai 2025, pour l'enlèvement des structures, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cet addenda;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-5432)

CE-20231206-4082

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES - CONTRAT DOS-194

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

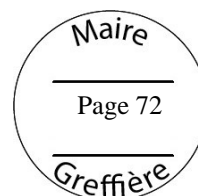
de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 20 octobre 2023 en lien avec le contrat DOS-194 pour les travaux de rénovation de divers bâtiments municipaux, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-5484)

CE-20231206-4083

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES - CONTRAT DOS-326

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 20 octobre 2023 en lien avec le contrat DOS-326 pour les travaux de remplacement des caniveaux de drainage et conduites sanitaires souterraines à la caserne 9, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-5484)

CE-20231206-4084

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES - CONTRAT DOS-398

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 20 octobre 2023 en lien avec le contrat DOS-398 pour les travaux de revêtement de sol en résine des garages des casernes 4 et 9, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-5484)

CE-20231206-4085

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES - CONTRAT DOS-681

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 20 octobre 2023 en lien avec le contrat DOS-681 pour les travaux de remplacement du plancher du gymnase au Centre du Sablon, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-5484)

CE-20231206-4086

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES - CONTRAT DOS-968

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 20 octobre 2023 en lien avec le contrat DOS-968 pour les travaux de réaménagement partiel du poste de police de quartier numéro 4, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences



dépensées.

(SD-2023-5484)

CE-20231206-4087

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES - CONTRAT INV-3513

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 20 octobre 2023 en lien avec le contrat INV-3513 pour les travaux d'aménagement d'une douche à accessibilité universelle au centre communautaire du Bois-Papineau, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-5484)

CE-20231206-4088

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES - CONTRAT INV-3646

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 20 octobre 2023 en lien avec le contrat INV-3646 pour les travaux de remplacement du revêtement de plancher au quartier général du Service de sécurité incendie, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-5484)

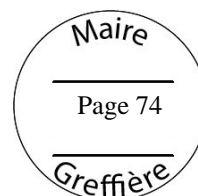
CE-20231206-4089

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES - CONTRAT INV-3685

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 20 octobre 2023 en lien avec le contrat INV-3685 pour les travaux de remplacement de l'installation septique au centre communautaire Philémon-Gascon, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-5484)



CE-20231206-4090

**RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES - CONTRAT SP-29812**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 30 octobre 2023 en lien avec le contrat SP-29812 pour les travaux de remplacement des systèmes électromécaniques aux arénas Lucerne, Richard-Trottier, Pierre-Creamer (Chomedey) et Cartier, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-5484)

CE-20231206-4091

**RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES - CONTRAT SP-29910**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 30 octobre 2023 en lien avec le contrat SP-29910 pour les travaux de réaménagement du 4e étage du 1333, boulevard Chomedey, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-5484)

CE-20231206-4092

**RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES - CONTRAT SP-30153**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 30 octobre 2023 en lien avec le contrat SP-30153 pour les travaux d'aménagement des suites 120, 405, 520 et 530 au 1200, boulevard Chomedey, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées

(SD-2023-5484)

CE-20231206-4093

**RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES - CONTRAT SP-30204**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 30 octobre 2023 en lien avec le contrat SP-30204 pour les travaux de mise aux normes du système d'alimentation en carburant des génératrices des stations de pompage Chomedey et Hôtel de Ville, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-5484)

CE-20231206-4094

**RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES - CONTRAT SP-30239**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 30 octobre 2023 en lien avec le contrat SP-30239 pour les travaux d'aménagement de bureaux administratifs au Complexe Guimond, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-5484)

CE-20231206-4095

**RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES - CONTRAT SP-30261**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 31 octobre 2023 en lien avec le contrat SP-30261 pour les travaux d'installation et de fourniture d'une nouvelle génératrice à la piscine Saint-Vincent, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-5484)

CE-20231206-4096

**RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES - CONTRAT SP-30272**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 30 octobre 2023 en lien avec le contrat SP-30272 pour les travaux de remplacement du système de levage de véhicules lourds au garage municipal, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-5484)

CE-20231206-4097

APPROBATION - ADDENDA NUMÉRO 2 - CONVENTION -
OUTFRONT MEDIA CANADA LP

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'addenda numéro 2 à la convention du 17 novembre 2003 à intervenir entre Ville de Laval et Outfront Media Canada LP concernant des structures d'affichages installées sur le domaine public de la Ville, destinés à informer la population et à des fins publicitaire, pour une période de 1 an, du 17 novembre 2023 au 16 novembre 2024, ainsi qu'une prolongation de 6 mois et 11 jours, du 17 novembre 2024 au 11 mai 2025, pour l'enlèvement des structures, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cet addenda;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-5735)

CE-20231206-4098

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat professionnel à FNX-Innov inc. pour effectuer une étude géotechnique et de caractérisation environnementale des sols concernant le projet de construction d'un chalet au parc Le Boutillier, incluant des jeux d'eau et autres aménagements, dans le cadre du contrat OS-SP-30229 pour les services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois, au montant de 67 098,81 \$;

de calculés les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30229, lot 4.

(CT:1775971)

(SD-2023-5814)



CE-20231206-4099

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 61 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1775971)
(SD-2023-5814)

CE-20231206-4100

BAIL AGRICOLE EN FAVEUR DE FERME JRS MATHIEU INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le bail agricole à intervenir entre Ville de Laval et Ferme JRS Mathieu inc. concernant la location du lot 1 981 787 du cadastre du Québec, hors remembrement, ainsi que la location de plusieurs lots dudit cadastre faisant partie des sites numéros 14 et 15 du remembrement agricole, d'une superficie totale approximative de 23,18 hectares, pour une période de 5 ans, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027, et ce, selon les termes et conditions mentionnées dans ce bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-5957)

CE-20231206-4101

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et le Conseil régional de l'environnement de Laval (CREL) concernant le versement d'une subvention annuelle au montant de 30 000 \$ pour un soutien à la réalisation de la mission de l'organisme, pour les années 2024, 2025 et 2026;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1761770)



(SD-2023-3931)

CE-20231206-4102

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT-13039

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13039 modifiant le Règlement L-12792 concernant les appareils de chauffage et les foyers intérieurs.

(SD-2023-5424)

CE-20231206-4103

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13039

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13039 modifiant le Règlement L-12792 concernant les appareils de chauffage et les foyers intérieurs.

(SD-2023-5424)

CE-20231206-4104

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13039

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13039 modifiant le Règlement L-12792 concernant les appareils de chauffage et les foyers intérieurs.

(SD-2023-5424)

CE-20231206-4105

AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE
- PROGRAMME POUR LA LUTTE CONTRE LES PLANTES
EXOTIQUES ENVAHISSANTES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à déposer 2 demandes d'aide financière aux montants de 30 300 \$ et de



30 130 \$ auprès de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) dans le cadre du programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la FFQ concernant le contrôle de la renouée à l'île Locas ainsi que du nerprun à l'Orée-des-Bois;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire que ces documents ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-5790)

CE-20231206-4106

APPROBATION - CONVENTION DE FINANCEMENT -
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de financement à intervenir entre la Ville de Laval et la Communauté métropolitaine de Montréal au montant de 506 000 \$ pour l'acquisition du lot 1 603 205 du cadastre du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-5899)

CE-20231206-4107

APPROBATION - CONVENTION DE FINANCEMENT -
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de financement à intervenir entre la Ville de Laval et la Communauté métropolitaine de Montréal au montant de 21 200 \$ pour l'acquisition du lot 1 602 890 du cadastre du Québec, dans le cadre du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-5904)



CE-20231206-4108

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13041

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13041 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval et le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

(SD-2023-5994)

CE-20231206-4109

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13041

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13041 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval et le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

(SD-2023-5994)

CE-20231206-4110

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13041

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13041 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval et le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

(SD-2023-5994)

CE-20231206-4111

APPROBATION - ENTENTE - ARCHIPELLE, DÉCORS DE
NEIGE ET DE SABLE



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre ArchiPelle, Décors de neige et de sable et Ville de Laval pour la conceptualisation et la réalisation des sculptures sur neige dans le cadre de Laval en blanc et parcs régionaux 2023-2024, au montant de 125 955,11 \$, le tout selon les termes et conditions prévus à l'entente;

d'autoriser le chef de division plein-air de proximité et grands parcs du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à signer pour et au nom de la Ville ladite entente, de prescrire qu'elle ne requière pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1775540)
(SD-2023-5726)

CE-20231206-4112

**APPROBATION - ENTENTE DE SERVICE 2024 - THÉÂTRE
HARPAGON**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de service 2024 à intervenir entre la Ville de Laval et le Théâtre Harpagon pour la mise en oeuvre du programme «Théâtre à ciel ouvert», au montant de 156 241,34 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1776040)
(SD-2023-5834)

CE-20231206-4113

APPROBATION - ENTENTE - CULTURE POUR TOUS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre Culture pour tous et Ville de Laval concernant la réalisation du projet triennal de médiation culturelle interculturelle Racines plurielles qui se déroulera du 1er février 2023 au 31 janvier 2026;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2023-5987)



À 9 h 27, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et
président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe